

EMPLOI « Chargé.e de mission Prévention des Inondations »

Type d'offre

Contrat de projet dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Vilaine – durée prévisionnelle de 3 ans

Description du recruteur

Le Syndicat Mixte Eaux & Vilaine est l'établissement public territorial de bassin (EPTB) qui met en œuvre la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine (11 000 km²), en particulier au travers du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Les collectivités membres du syndicat sont les intercommunalités (60%), les collectivités gestionnaires de l'eau potable (25%) et les Départements et Régions (15%).

Eaux & Vilaine porte des missions dites « Socle » : SAGE Vilaine, stratégie globale et programme d'actions de prévention des inondations, gestion des ouvrages hydrauliques stratégiques (barrage d'Arzal, barrages de Vilaine amont), gestion de l'usine de production d'eau potable de Vilaine-Atlantique à Férel, programmes Natura 2000 sur les marais de Redon et sur l'estuaire de la Vilaine.

Eaux & Vilaine porte également des missions dites « à la carte » : la plupart des intercommunalités du bassin sont adhérentes à Eaux & Vilaine et lui ont transféré la compétence « Prévention des Inondations » à l'échelle de leur territoire. Ceci implique notamment la gestion des ouvrages de protection contre les inondations (digues, barrages) et des études et projets locaux.

Eaux & Vilaine pilote le **PAPI Vilaine** (Programme d'Action de Prévention des Inondations) à l'échelle du bassin versant, qui comprend 80 actions (dont 54 sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine) pour un budget de 10 M€.

Dans ce cadre, Eaux & Vilaine recrute un.e chargé.e de mission « Prévention des Inondations » sur une durée de 3 ans (contrat de projet).

Description du poste

Rattaché.e au pôle Eau potable-Hydraulique et à l'unité gestion quantitative

Cadre d'emploi : ingénieur

Grade : ingénieur

L'ingénieur sera encadré.e par le responsable de l'unité gestion quantitative composée de trois ingénieurs et de deux techniciens. Pour la mise en œuvre des actions de prévention des inondations, le bassin de la Vilaine est décomposé en 3 secteurs. Le chargé de mission sera le référent d'un des 3 secteurs.

Missions

Assure la fonction de gestionnaire des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations
Gestion technique et réglementaire des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques de son périmètre d'intervention :

- Rédige les cahiers des charges, analyse les offres des entreprises, encadre les bureaux d'études agréés ;
- Pilote la gestion réglementaire (dossier d'ouvrage, registre, document d'organisation, visites de surveillance) avec l'appui du technicien Ouvrages Hydrauliques et en lien avec les services de l'Etat ;
- Pilote les travaux de remise en état, confortement, modification des ouvrages ;
- Supervise les travaux d'entretien courants menés par le technicien Ouvrages Hydrauliques ;
- Pour les projets de nouveaux ouvrages, pilote la conception, la constitution des dossiers réglementaires, les aspects fonciers, la consultation du public et la réalisation des travaux de la phase d'esquisse jusqu'à la réception des ouvrages.

Pilote les autres études de prévention des inondations de son périmètre d'intervention.

Assure un relationnel permanent avec les membres d'Eaux & Vilaine et les partenaires : élus des EPCI, des Communes, services de l'Etat (comités de pilotage, comités techniques, réunions de coordination, échanges écrits et oraux).

Réalise le suivi technique et financier de ses actions, y compris le suivi des subventions (rédaction des dossiers de demande de subvention, suivi des versements).

Participe à des études et projets transversaux (portés par d'autres chargés de mission) :

- Etudes générales sur le bassin de la Vilaine : ruissellement, étiages ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Analyses hydrauliques locales ;
- Opération d'adaptation des bâtiments aux inondations.

Participe à l'astreinte de sécurité des ouvrages hydrauliques gérés par Eaux & Vilaine avec 4 autres agents du pôle (après une période de formation et de « tuilage ») : surveiller la météorologie et l'hydrologie, émettre des messages d'information, émettre des consignes de gestion sur le barrage d'Arzal. En cas d'évènement important, se rendre sur le terrain et gérer les aspects techniques sous la responsabilité du cadre de direction d'astreinte.

Horaires de travail – conditions particulières

- Temps complet : 39 heures/semaine avec RTT
- Amplitudes horaires irrégulières en fonction des déplacements
- Possibilité de télétravail

Localisation

Poste basé au siège de La Roche-Bernard (56). Déplacements réguliers avec véhicule de service.

Rémunération

Grille indiciaire et régime indemnitaire / Chèques déjeuner / CNAS (avantages sociaux)
Rémunération complémentaire liée à l'astreinte

Profil recherché

Savoirs

- Formation supérieure (ingénieur, master) en hydrologie, hydraulique, prévention des risques naturels ou génie civil
- Connaissance du fonctionnement des Collectivités Territoriales et de la compétence « GEMAPI »
- Connaissance des marchés publics

Savoir-faire

- Expérience professionnelle sur une fonction similaire
- Une expérience en modélisation hydrologique et/ou hydraulique serait appréciée
- Maîtrise des outils de bureautique
- Capacités à conduire et à animer des réunions
- Qualités d'expression orale et écrite
- Permis B indispensable

Savoir-être

- Rigueur et sens de l'organisation
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Capacité à rendre compte

Poste à pourvoir en mai 2025

Candidature à adresser au plus tard pour le 15 janvier 2025

à l'attention de Monsieur le Président d'Eaux & Vilaine : rh@eaux-et-vilaine.bzh ou par courrier à
Eaux & Vilaine – Unité moyens humains - Boulevard de Bretagne 56130 LA ROCHE-BERNARD.

Renseignements au 02 99 90 88 44 auprès de :

Sébastien Baron, responsable de l'unité gestion quantitative : sebastien.baron@eaux-et-vilaine.bzh